


Carte 14a : Thème Protection ou contraintes — Gaspésie

Utilisation existante et possible du territoire et des ressources

Partie ouest (Gaspésie)



Status 1	
■ Refuge faunique	Habitat d'une espèce faunique menacée (caribou de la Gaspésie)
■ Vasière	Réserve aquatique
■ Colonne d'oiseaux sur île ou presqu'île	Forêt d'expérimentation
■ Colonne d'oiseaux en falaise	Réserve naturelle
■ Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable
■ Habitat du poisson	Parc national du Québec
■ Refuge d'oiseaux migrateurs (adm. fédérale)	Parc Forillon (adm. fédérale)
■ Héronnière	Écosystème forestier exceptionnel
■ Aire de confinement du cerf de Virginie	Refuge biologique
	Réserve écologique

Projets 1	
★ Site géologique exceptionnel	Site protégé par une charte d'un organisme privé
■ Écosystème forestier exceptionnel	Site faunique d'intérêt
■ Espace forestier exceptionnel	Exploration minière interdite
■ Refuge biologique	Exploration minière permise sous conditions

Éléments particuliers 1	Infrastructure de transport	Tenure 2	Métadonnées	Sources
■ Site protégé par une charte d'un organisme privé	Aéroport	■ Privée	Projection cartographique Conique de Lambert	Organisme Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
■ Site faunique d'intérêt	Route nationale, régionale et collective		Système de référence géodésique NA033 compatible avec le système mondial WGS84	Année 2010
■ Exploration minière interdite	Route locale et accès aux ressources			Statut, projets et éléments particuliers Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
■ Exploration minière permise sous conditions	Chemin de fer			Base de données topographiques et administratives (BDTA 250K) Bureau de l'arpenteur général du Québec
				Tenure Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Bureau de l'arpenteur général du Québec

Organisation administrative

Frontière

Frontière interprovinciale

Notes : 1. Les données utilisées pour illustrer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.
2. Cette carte illustre le terrains public et privé et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les termes du domaine de l'Etat.

1275 000

km

10 20 30

km